

Côte d'Ivoire: le Premier ministre démis de ses fonctions, remaniement en vue

Abidjan, Côte d'Ivoire | AFP | vendredi 06/10/2023 - 15:41 UTC+2 | 292 mots

revoici par précaution

Le président ivoirien Alassane Ouattara a démis vendredi de ses fonctions son Premier ministre Patrick Achi, en poste depuis 2021, et annoncé la formation prochaine d'un nouveau gouvernement, à deux ans de la présidentielle.

M. Ouattara a signé un décret "mettant fin aux fonctions du Premier ministre, chef du gouvernement ainsi qu'à celles des membres du gouvernement", selon un communiqué lu par le secrétaire général de la présidence Abdourahmane Cissé.

Le chef de l'Etat ivoirien a exprimé "sa gratitude au Premier ministre Patrick Achi et à l'ensemble des membres du gouvernement pour leur engagement au service de la nation au cours de ces dernières années".

Cette décision était attendue ces derniers jours en Côte d'Ivoire, le président ayant informé les membres du gouvernement d'un prochain remaniement lors du dernier conseil des ministres, le 28 septembre.

Patrick Achi avait été nommé en mars 2021 après le décès des suites d'un cancer de son prédécesseur, Hamed Bakayoko, qui avait lui-même succédé à Amadou Gon Coulibaly, mort en juillet 2020.

Il avait démissionné en avril 2022, avant d'être reconduit à son poste dans la foulée, lors d'un léger remaniement.

Le mois dernier, il a remporté une confortable victoire aux élections locales, dans sa région de la Mé (sud).

Le prochain remaniement devrait cette fois être plus important et donner des indications sur les poids lourds sur lesquels compte le Rassemblement des Houphouëtistes et la démocratie et la paix (RHDP), le parti au pouvoir pour la présidentielle de 2025.

En remportant 60% des communes et 80% des régions aux élections de septembre, le RHDP s'annonce comme le grand favori du scrutin.

Reste à savoir qui sera son candidat: Alassane Ouattara ne s'est pas encore prononcé sur son intention ou non de briguer un quatrième mandat.

pid/jg

© Agence France-Presse